Opérations d'aménagement

Concertation et enquêtes publiques

2 jours (14h00) | 4,6/5 | URBA-8972031 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 725 € ht

Formations › Urbanisme › Opérations d'aménagement

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier le champ d'application des enquêtes publiques
- Analyser les procédures
- Gérer les différents interlocuteurs et leur rôle respectif

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les bases de la réglementation de l'urbanisme

Public concerné

Responsables urbanisme, aménagement et des opérations foncières
Ingénieurs et chargés de projets urbains

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

RÉALISER LA CONCERTATION EN AMONT DU PROJET

Intégrer la notion de concertation

- Les objectifs de la concertation
- Les catégories d'opérations d'aménagement et d'équipement visées

Définir le champ d'application de la concertation étendu aux procédures d'élaboration et de révision des SCoT et PLU

- Le calendrier de la concertation et les personnes associées
- Le bilan de la concertation

Mettre en œuvre la concertation

- L'organisation de la procédure
- Les outils

Exercice d'application : élaboration d'une stratégie de concertation et rédaction d'une délibération en fixant les modalités

Conduire la concertation

- Les informations à communiquer sur le projet
- L'animation des réunions publiques
- La consultation de la population

Exercice d'application : préparation d'une réunion de concertation
Étude de cas : participation à une réunion de concertation

DÉFINIR QUAND ET COMMENT RECOURIR AUX DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Programmer la concertation avant l'enquête publique

Déterminer le cadre juridique et le champ d'application des enquêtes publiques

- Les objectifs de l'enquête publique
- L'articulation des différentes réglementations en matière d'enquête publique
- L'enquête publique dématérialisée

Maîtriser le déroulement de la procédure

- La constitution du dossier : les règles à respecter et les pièges à éviter
- Le renforcement du rôle du commissaire enquêteur
- L'ouverture et le déroulement de l'enquête : les nouvelles garanties relatives à l'information, à la participation du public et à la modification du projet au cours de l'enquête

GÉRER LES SUITES DE L'ENQUÊTE

Analyser le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Mesurer les conséquences d'un avis défavorable du commissaire enquêteur

Étude de cas : examen de rapport de commissaire enquêteur

Identifier les marges de manœuvre du maître de l'ouvrage à l'issue de l'enquête

- L'hypothèse d'une nouvelle enquête
- Les risques contentieux

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.